



VILLE DU BOUSCAT

RECUEIL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Janvier 2010

DOSSIER N° 4 :  
BUDGET ANNEXE DU CIMETIERE  
BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Janvier 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME TRAORE (à MME CAZAURANG), M. MACERON (à M. BLADOU), M. BARRIER (à MME DESON), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent : M. Michel VINCENT (pour les dossiers N° 1 à 5)

Secrétaire : MME THIBAUDEAU

DOSSIER N°4 : BUDGET ANNEXE DU CIMETIERE  
BUDGET PRIMITIF 2010

RAPPORTEUR : M. ZIMMERMANN

En application de la loi N° 92-125 du 6 novembre 1992, le débat d'orientation budgétaire relatif au B.P. 2010 a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2009

Après avoir entendu l'exposé sur le B.P. 2010 et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE à l'UNANIMITE

1) L'AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS 2009 AU B.P. 2010 :

rappel des résultats : - investissement : Néant  
- exploitation/excédent : 15 706,02 €

affectation au B.P. 2010 :

- section d'investissement :

Dépenses - 001 déficit reporté : Néant

Recettes - pour le besoin de financement 2008 : Néant  
Total recettes : 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : Néant

- section d'exploitation:

002 excédent reporté : 15 706,02 €

2) LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE de la ville du BOUSCAT pour le cimetière pour l'exercice 2010, voté chapitre par chapitre,

est ainsi approuvé à l'UNANIMITE.

Il s'équilibre, en recettes et dépenses aux sommes suivantes :

Investissement : 0,00 €

Exploitation : 23 206,02 €

**TOTAL : 23 206,02 €**

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 26 Janvier 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET